

BICLOU flash



Le bulletin des Cyclotouristes Chambériens

Décembre 2023

Spécial Inscription 2024



Première sortie, dimanche 5 mars 2023

EDITO

90 ans, notre club a 90 ans ! Un « ancien » club mais à la vitalité toujours bien présente ! Qui étaient nos prédécesseurs qui en 1933, ont eu l'idée de fonder un club de cyclos...touristes, cyclos ... sportifs ? Nous avons la chance de succéder à des personnes engagées, dynamiques, dévouées qui ont su faire vivre le club. A nous de continuer. Le club vit grâce à ses adhérents qui continuent cette belle aventure où les maîtres mots sont le vélo, mais surtout l'amitié, la convivialité, l'accueil. Nous avons célébré une première partie de ce bel anniversaire lors de l'AG suivie d'un cocktail dinatoire à La Bisserraine, accompagnés de plusieurs anciens présidents.

Lors de l'année 2024, deux autres événements pour fêter cet anniversaire :

- * un « challenge entre nous » lors de la première sortie : faire 90 km seul ou fractionnés à plusieurs autour du lac St André.
- * L'organisation d'un Tour de Savoie en juin, inspiré de notre randonnée permanente.

En 2024, nous organiserons :

- * la traditionnelle Bourse à Vélos
- * la 2^{ème} édition du BRM 200 km
- * une initiation aux « longues distances »
- * un séjour itinérant jusqu'aux chutes du Rhin et un séjour dans le Tarn et Garonne
- * les sorties que chacune et chacun proposera avec des distances et des niveaux variés. Plus nous serons à proposer des sorties, plus la diversité sera importante. Tous les genres de sorties peuvent être proposés : de 25 à 200 km, à 30 km/h ou 15 km/h, à VAE, VTT, VTC, vélo de route !
- * les réunions mensuelles auront lieu le jeudi à la place du mardi.
- * 2024 sera une année d'élections pour renouveler le comité. Pensez-y d'ores et déjà, chacune et chacun y a sa place. Il vous est possible de vous impliquer dès maintenant en venant aux réunions du comité. Toutes les idées sont bienvenues.

Nos amicales pensées vont vers les familles et amis de Bernadette, Michel et François.

En attendant nos retrouvailles lors de la traditionnelle Galette des Rois, au nom du Comité, je vous souhaite à toutes et tous des fêtes de fin d'année les plus sereines et joyeuses possibles.

Marie-Christine Mathieu, Vice-Présidente



Vignette FFCC/FICC : (Fédération Française et Internationale de Camping Caravaning) : pour la saison 2024 les adhérents bénéficient d'un tarif préférentiel. Pour cela, il faut se connecter à son espace licencié et cliquer sur l'onglet « Club Avantages » puis l'onglet « Loisirs ».



Sommaire :

Page 2/3 : Inscriptions - Mode d'emploi

Page 4 : Informations diverses

Page 5/6 : Recto : calendrier 2024

Verso : montant des cotisations

FÉDÉRATION FRANÇAISE



DE CYCLOTOURISME

INSCRIPTIONS - Mode d'Emploi

Réinscription
SANS modification
de la composition
familiale

Imprimé Rose

Réinscription
AVEC modification
de la composition
familiale

Ou

Inscription en 2024
NON inscrit en 2023

Imprimé Jaune

Les Assurances de bases Mini-Braquet, Petit-Braquet et Grand Braquet se prennent avec les imprimés Jaune ou Rose

Assurances Optionnelles :

- * Indemnités journalières, invalidité permanente, décès bulletin 1 (Doc 2)
- * Assurance des vélos bulletin 2 (Doc 2 bis)

Imprimé blanc à adresser à AXA
Doc 2 et Doc 2is

Suppression du certificat médical de non contre-indication (CMNCI) hormis pour participer à des cycloportives : la loi sur le sport permet désormais aux fédérations de décider de la présentation ou non d'un certificat médical pour la prise de licence. La FFVélo modifie les règles, du fait de l'abandon de l'obligation d'un certificat médical, les trois licences existantes jusqu'à présent à savoir « Vélo balade », « Vélo Rando » et « Vélo Sport » sont abandonnées. Dorénavant il n'y a plus qu'une seule licence fédérale. Cependant si vous voulez participer à des cycloportives, il faut fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition datant de moins de 12 mois. Pour les mineurs l'obtention de la licence est conditionnée à attester sur l'honneur avoir renseigné le questionnaire santé (QS-Jeunes) ou par la fourniture d'un certificat de moins de 6 mois.

Auto-Questionnaire de santé à remplir chaque année (Doc 3) : l'adhérent assume seul les réponses au questionnaire de santé, protégé par le secret médical. Cet auto-questionnaire est à conserver par l'adhérent, en aucun cas il ne doit être transmis avec son inscription au club. La signature du bulletin d'inscription, atteste sur l'honneur avoir pris, ou prendre, les dispositions nécessaires selon les recommandations données en cas de réponse positive à l'une des questions du questionnaire santé.

Assurance : au choix, Mini Braquet incluse dans la licence, Petit Braquet (+2 €) ou Grand Braquet (+52 €)
La formule Mini Braquet ne garantit pas les accidents corporels, seules des formules Petit Braquet et Grand Braquet comportent des garanties Accidents corporels, Assistance et Dommages aux biens.

| | Mini Braquet (20 € compris dans la licence) | Petit Braquet (+ 2 €) | Grand Braquet (+ 52 €) |
|---|--|--------------------------|------------------------------|
| Responsabilité Civile | ◆ | ◆ | ◆ |
| Défense pénale et recours | ◆ | ◆ | ◆ |
| Accidents corporels | | ◆ | ◆ |
| Assistance | | ◆ | ◆ |
| Dommages au casque et cardio-fréquence-mètre (à fonction exclusive) | | ◆ | ◆ |
| Dommages au vélo (y compris catastrophe naturelle) | | | ◆ |
| Dommages aux équipements vestimentaires et GPS (Smartphones exclus) | | | ◆ |

Vous connecter à votre espace licencié, vous permet de découvrir le panel de ce que la fédération vous offre en plus de vos renseignements. Vous pouvez "cliquer" sur une des rubriques qui sont : Accueil / Mes informations / Paiements / Mes licences / Mes abonnements / Mes formations / Documents / Club Avantages / Cycl'hôtes

INSCRIPTIONS - Mode d'Emploi

Le montant de l'inscription qui est porté sur l'imprimé est constitué de 3 éléments :

- 1) La part reversée à la Fédération
- 2) La cotisation qui revient au Club
- 3) L'assurance de base, obligatoire (Mini-Braquet)

On peut ajouter :
l'assurance facultative
Petit Braquet
ou Grand Braquet



Dossier complet de l'Assuré à retrouver sur le site du club, onglet « NOS INFOS » / Biclou Inscription 2024

PART FEDERATION

Cette part permet de financer le fonctionnement administratif de la Fédération, les activités qu'elle organise, les subventions qu'elle accorde et les formations. Son barème de cotisations est dégressif (cela concerne le conjoint et les enfants de moins de 25 ans habitant chez leurs parents). De plus, il est conseillé que la famille soit abonnée à la revue « Cyclotourisme » (28 €) au demeurant intéressante et bien faite. Une raison de plus pour s'abonner !

La part fédérale n'augmente pas en 2024, elle est reversée à la fédération à l'enregistrement de la licence.

PART CLUB

Elle n'augmente pas en 2024 (cf. le tableau cotisations). Le Comité maintient la décision de 2008 de ne pas faire payer la 1^{ère} licence à un nouveau jeune s'inscrivant au club pour la 1^{ère} fois avec assurance du mini braquet.

Tout nouveau sociétaire se verra offrir par le club un abonnement à la revue fédérale (uniquement pour la première licence FFCT).

Les cotisations financent les frais de fonctionnement et la communication interne assurée par le Gros Biclou, le Biclou-Flash et le site internet ainsi que l'abonnement à Openrunner.

Les activités sont financées par les subventions et les résultats de nos organisations. Ainsi la diminution des recettes peut conduire le club à modifier le coût des activités, sans à terme, compromettre le fonctionnement du Club.

En cas d'accident

Dans tous les cas, faites votre déclaration de sinistre dans les 5 jours ouvrés et prévenez le club (J. Niéloux), même s'il n'y a aucun dégât corporel. Il est important que l'on soit au courant de tous les accidents des adhérents.

1 - Si vous avez internet allez sur le site de la Fédération via <https://licence.ffcyclo.org> dans l'espace dédié aux licenciés puis saisissez votre code utilisateur et votre mot de passe. Ces éléments sont donnés dans le courrier accompagnant votre licence que vous recevrez en 2024 par courriel.

2 - Si vous n'avez pas internet ou en cas de difficultés à retrouver votre attestation d'assurance sur votre ordinateur sollicitez l'aide de Jacques Niéloux

N° Tél. dédié garanties Assurances AXA 24h/24
(N° convention : 0804137) : 01 55 92 12 94 ;
depuis l'étranger : 33 (01) 55 92 12 94
Tél FFVélo horaires de bureau : 01 56 20 88 82

LES ASSURANCES

Le contrat fédéral est passé avec AXA

représenté par le Cabinet AMPLITUDE ASSURANCES

Céline GOMIS - Philippe GARRIGUES

17 boulevard de la Gare 31500 - Toulouse

Tél. : 05 61 52 19 19

En cas de voyage supérieur à 3 mois prendre contact avec AMPLITUDE ASSURANCES GARRIGUES GOMIS

A - L'assurance de base « Mini -Braquet » à 20 € :

Responsabilité civile (réparation du dommage causé à autrui) + protection juridique (défense pénale et recours). Elle est rendue obligatoire par les lois sur le Sport.

B - Les assurances facultatives :

1) Le « Petit Braquet » (+ 2 € soit 22 €) = Mini-Braquet + accident corporel + assistance / rapatriement + décès accidentel et décès d'origine cardio-vasculaire ou vasculaire-cérébral AVC) + dommages aux équipements (casque et cardio-fréquence-mètre à fonction exclusive) ; capitaux supérieurs en invalidité permanente et décès.

IMPORTANT :

L'assurance PETIT BRAQUET est OBLIGATOIRE POUR LES VOYAGES À L'ETRANGER.

Elle reste fortement conseillée pour les séjours et voyages en France.

2) Le « Grand-Braquet » : (+ 52 € soit 72 €) = « Petit-Braquet » + dommages au vélo y compris catastrophe naturelle, aux équipements vestimentaires et GPS (les Smartphones sont exclus).

C - Les assurances en option

Vous pouvez souscrire des assurances optionnelles :

- ✓ Annexe n° 2, bulletin n°1, doc 2 : Assurances optionnelles Indemnités Journalières, Invalidité permanente, Décès
- ✓ Annexe n° 2, bulletin n°2, doc 2 bis : Assurances des vélos.

Renseignements

Pour les inscriptions :

Jean Luc Viéville - 77 chemin des Fontaines
73230 St Alban Leysse
vieville.jeanluc@orange.fr - Tél. : 06 85 06 36 65

Pour les assurances :

Jacques Niéloux - 1 rue des Aulnes
73490 La Ravoire
jacques.nieloux@laposte.net - Tél. 06 12 92 32 69

En adhérant au club des Cyclotouristes Chambériens, je m'engage à respecter scrupuleusement :

- le code de la route,
- les statuts et règlements de la Fédération française de cyclotourisme,
- les statuts du club
- les informations du dossier d'adhésion.



Les pièces jointes à ce Biclou d'inscription qui sont à fournir

1) Le bulletin d'inscription, rempli et signé



2) **OBLIGATOIRE** : remplir et signer le coupon terminant la 3^e page de la notice d'information Saison 2024 d'AXA = Doc 1 : un par personne

3) En cas de participation à des cyclosportives fournir un certificat médical de moins de 12 mois

Joindre un chèque à l'ordre des "Cyclotouristes Chambériens"

Les assurances en option (garanties individuelles) sont à souscrire directement auprès du cabinet GOMIS-GARRIGUES 17 bd de la Gare 31500 Toulouse

à l'aide de l'imprimé joint, intitulé « Annexe 2 : Bulletins de souscription des Licenciés – Saison 2024, doc 2/doc 2bis »

Sorties Marche 2024



Marche à Ste Blandine, 22 janvier 2023

- Dimanche 14 janvier avec Robert, la forêt de « Tire Gerbe » depuis Rochetoirin (15 km, D+ 230 m).
- Dimanche 28 janvier avec Nicole depuis St Aupre (38) une balade dans les 1000 martyrs
- Dimanche 4 février avec Robert, sur les pas de Jongkind depuis Virieu sur Bourbe (14 km, D+ 350 m, possibilité de couper).

Des précisions vous seront données en début d'année.



Première sortie 2023 à Curial

Premières sorties 2024

Dimanche 3 mars : formule « 90 ans »

Rendez-vous à 10h45 au lac St André pour la photo et à partir de 11h, pour parcourir une boucle de 15 km soit seul, soit en équipe afin de réaliser 90 km.

VOYAGE aux Chutes du Rhin

Il reste des possibilités pour ce voyage qui traverse la Suisse. Vous avez jusqu'aux Rois, le vendredi 12 janvier, pour vous inscrire. Détail des étapes sur le site du club. Ce voyage est proposé par Robert.

Bourse à vélos

Samedi 24 février au Gymnase de Bissy

Afin d'installer les moquettes nécessaires à la protection du parquet, le gymnase sera à notre disposition le vendredi à partir de 18.h

BRM 200 km : Samedi 27 avril

Le Club propose son 2^e BRM200 sous l'égide de l'Audax Club Parisien. Départ/Arrivée : La Bisseraine. Réservez cette date pour participer à l'organisation. Renseignement sur le site du club, onglet « BRM ».

Le Tour de Savoie cyclo 1^{re} édition

Du mardi 11 juin au samedi 15 juin

Il s'inspire de notre randonnée permanente mais il est à réaliser en 100 h : 16 500 m D+ et 700 km
Départ de Challes les Eaux à 19h30 après un repas convivial ; arrivée jusqu'à 23h30 au Yacht Club du Bourget du Lac. Les participants, au nombre maximum de 99, sont en autonomie complète. Plus de renseignements sur le site du club .

BICLOU-FASH, le bulletin d'information et de liaison des CYCLOTOURISTES CHAMBERIENS

Société fondée le 16 décembre 1933 et affiliée à la Fédération Française de Cyclotourisme sous le n° 278

Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes (COREG)

Comité Départemental Savoie (CODEP)

Siège social et adresse postale :

Maison des Associations
67 rue Saint-François de Sales - Q7
73000 Chambéry

Sur Internet : <https://cycloschamberiens.com>

Messagerie :

lescycloschamberiens@laposte.net

Le présent numéro de décembre 2024 a été tiré à 100 exemplaires

Responsable de la publication :

Alphonse LOPEZ

44 rue des Allobroges - 73190 - Challes les Eaux

lescycloschamberiens@laposte.net

07 82 06 48 41

Ont participé à ce numéro,

B. Cuaz, J. Niéloux, A.Lopez, MC Mathieu, Y Mathieu

